

Québec, le 25 octobre 2019

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux  
des commissions scolaires,  
Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux  
des établissements d'enseignement privés,

Vous avez récemment reçu une lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur vous partageant sa préoccupation à l'égard de la concentration de plomb mesurée dans l'eau de certaines écoles du Québec au cours des derniers mois. Dans cette missive, il vous était demandé d'effectuer les contrôles nécessaires afin de garantir que l'eau mise à la disposition des élèves et du personnel scolaire soit conforme aux normes établies par Santé Canada en matière de concentration de plomb (5µg/L).

Par ailleurs, le 23 octobre dernier, le gouvernement a annoncé qu'il s'alignera sur les plus récentes études scientifiques et les recommandations de Santé Canada; le Québec deviendra ainsi la première province à adopter la nouvelle concentration maximale acceptable de 5µg/L.

Cette opération de mesure de la concentration du plomb dans l'eau potable des établissements d'enseignement s'inscrit dans un processus général de réduire l'exposition des individus au plomb. Qui plus est, nous souhaitons faire preuve de transparence auprès des parents, des élèves et du personnel des établissements d'enseignement quant aux résultats obtenus pour maintenir la confiance du public envers le système d'éducation. Ainsi, ces derniers seront rendus publics. Il est souhaité que les tests soient effectués et que les correctifs à apporter soient identifiés et amorcés d'ici le 23 juin 2020 pour les écoles primaires. Pour les autres établissements, l'échéance est fixée est au 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Pour assurer la qualité et l'uniformité des tests qui seront réalisés, nous vous invitons à prendre connaissance de la note technique ci-jointe. Cette dernière est adaptée à la situation des écoles et résulte d'un travail de collaboration entre le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Famille. La reddition de comptes pourra s'effectuer par le portail Collecte-Info. Vous recevrez les indications à suivre ultérieurement.

... 2

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une opération d'envergure nécessitant le concours de plusieurs ressources. Aussi, vous pourrez compter sur notre entière collaboration afin de garantir un milieu sain et sécuritaire aux élèves et au personnel des écoles du Québec.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies,  
des infrastructures et des ressources et dirigeant réseau de l'information,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvain Périgny'. The signature is stylized with a large 'S' and 'P'.

Sylvain Périgny

p. j. 1